

Conseil d'Administration

Du 19/05 /2022

Membres du conseil présents :

Etienne Berling, Michel Canon, Florence Datcharry-Sirven, Sabrina Guézelot, Virginie Guibout-Pironneau, Laurent Harivel, Corinne Martorello, Daniel Stévenin, Amélia Vanécloo, Pierre Widmer.

Absents excusés :

Christine Ambros, Damien Fonters, Sabrina Guézelot, Claude Heine, Claude Isidore, Olivier Joulin, Marc Mérat, Carole Serrurier.

Invités présents : Olivier Simon, Peggy Vieully

Invitée excusée : Véronique Ruchon.

Le Conseil du 19/05/2022 s'est tenu par visioconférence

Ordre du jour

- 1/ Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil du 21/04/2022
- 2/ La préparation des prochains webinaires dont le présentiel pour septembre
- 3/ La préparation de la Convention 2022
- 4/ Yoda
- 4/ Questions diverses

Compte rendu de la réunion du Conseil Afope

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil du 21/04/2022

Le compte rendu de la réunion du Conseil du 21 avril est approuvé.

2/ La préparation des prochains webinaires, dont le présentiel en septembre

a/ Rencontre en Webinaire : « *La place de l'Humain dans l'Evolution de nos Organisations* »

Date prévue : le 31 mai

Intervenant : Thibaut Brière qui est philosophe d'entreprise, spécialisé dans l'analyse et la mise en œuvre des Nouvelles Formes d'Organisation du Travail.

Etienne pourra enregistrer ce Webinaire, il enverra à Corinne le lien pour la réunion.

b/ Rencontre en Webinaire : « *Le Digital au Service du Collaboratif* »

Date prévue : le 14 juin

Intervenant(e)s :

- Fatima Sahih (SNCF Réseau) Responsable Projets d'Accompagnement du Changement /Transformation
- et Etienne Berling (Caisse des Dépôts et Consignations) Responsable Projets d'Accompagnement du Changement /Transformation

c/ Rencontre en présentiel si possible : « *Lean et agilité, synergie au service de la performance opérationnelle* »

Date prévue : le 20 septembre

Intervenant(e)s envisagées : ALM et Harmonie Mutuelle

Peggy va voir s'il est possible de réserver une salle pour accueillir, en présentiel, des membres de l'Afope à cette date.

3/ La préparation de la Convention 2022

Organisation de la Convention

Amélia précise que globalement ça s'organise bien. Il y a un certain nombre de choses qui sont déjà en place ; le Site Internet et l'invitation qui est bien partie. Le groupe travaille au fur et à mesure sur les contenus et les Goodies.

Il y a encore plusieurs points à caler ensemble sur l'organisation de la Convention notamment :

- les relances téléphoniques afin de maximiser la présence à notre événement.
- décider si ceux qui vont animer la partie Marketplace on les intègre dans les 60 participants ou pas
- valider le nom du « contact » à indiquer sur le site Internet afin de répondre à ceux qui auront des questions à poser
- l'avancement des ateliers du Marketplace pour être sûr que les choses s'organisent bien
- quant à ce qu'on veut voir apparaître au niveau des différentes salles : exemple les thèmes de Marketplace, le nom de l'entreprise ...

Par ailleurs, ayant prévu d'acheter des Goodies nous avons convenu de reverser un Don à une Association faisant partie d'une liste qui nous a été proposée. Il nous faut valider ensemble le choix qui s'est porté sur l'association **Social 3.0** liée à la raison d'être de l'Afope.

Nous sommes partants mais nous n'avons pas d'idée de prix.

Pour Corinne, ce qu'elle a retenu c'est que nos commandes faites génèrent un reversement à une association ; ce n'est donc pas un plus au Budget arrêté.

Validation du choix de l'association « Social 3.0 ».

Laurent précise qu'en plus cela représente une notion compensatrice de l'impact écologique ou sociétal des Goodies. L'image est très bonne.

Amélia va informer Perrine que nous venons d'acter en CA AFOPE le choix de **l'association Social 3.0**.

Laurent présente ensuite le sujet sur les 4 Corners, versus ceux qui les présenteront : Amélia, Christine et Laurent.

Ce sujet est d'importance parce que sur les 4 Corners on va potentiellement devoir rajouter 6 ou 8 collaborateurs qui vont intervenir. La question qui se pose est « Est-ce qu'il faut les inscrire pour les compter dans les 60 participants, ou bien le facteur limitant c'est le nombre de places assises en plénière qui est à prendre en compte ? ». Enfin est-ce qu'on peut dire à nos animateurs de se tenir debout ?

Laurent précise qu'à ses équipes ça ne poserait pas de problème d'être debout et propose ainsi de ne pas les compter dans les 60 places assises pour ne pas les prendre à des adhérents ou à des prospects.

Aussi, Laurent suggère de recueillir les demandes d'inscription dans un circuit parallèle pour tenir compte de l'objectif de la Convention qui est d'aller montrer notre savoir-faire et faire de la prospection. On doit laisser ainsi la priorité à des prospects. Pour cela, on pourrait créer une liste d'attente et fixer une deadline raisonnable pour laisser faire à ces candidats ces demandes parallèles, bien entendu lorsqu'on aura de la place.

Corinne a vu avec Perrine les relances qu'il faudrait faire dans la semaine du 6 juin et voir entre nous s'il y a le temps pour faire 2 à 3 appels téléphonique/personne au maximum et les répartir avec ceux qui seront disponibles. Le but étant de voir avec ceux et celles qui sont inscrit(e)s s'ils confirment leur présence à la Convention.

Nom du contact à donner sur le Site

Michel est d'accord pour recevoir les appels et répondre à ceux et celles qui auront des questions à poser. **Il sera joignable au : 06 60 80 07 46 et à dg@afope.org.**

Signalétique et affichage pour les salles

Amélia recense pour Perrine ce que nous voulons avoir dans les salles à savoir :

- être dans des salles sauf pour deux ateliers qui auront lieu en parallèle dans la grande salle
- pour chacune des salles, avoir écrit quelque part le thème de l'atelier, les logos des entreprises
- aussi le « slide d'accueil » où l'on peut voir : les logos d'entreprises, les noms des intervenants et le type d'Atelier

Les membres du CA sont en phase avec ces propositions.

Pour Amélia, sachant à peu près ce qu'on veut en termes de contenu, on va pouvoir le partager avec Perrine pour qu'elle nous dise concrètement comment ça va se matérialiser.

Amélia rappelle que 5 ateliers sont prévus : 4 qui seront animés par l'Afope et un où ça sera l'impression 3D (également animé par l'Afope).

4/ Yoda



2022.05 Yoda
partenariats & recru

Chantier Partenariat (voir PJ)

Le seul point nouveau c'est le projet de partenariat que Florence, Pierre et Daniel ont proposé à **France Processus**. Daniel a appris il y a deux jours que France Processus a proposé de son côté ce contrat de partenariat à son propre CA. En l'absence de Michel Raquin ils ont eu des états d'âme et envoyé à Daniel un mail avec des questions posées sans lui dire lesquelles. Daniel attend le retour de Michel Raquin pour voir ce qu'il faut en penser.

Virginie a déjà répondu en disant qu'elle était d'accord avec le projet qu'on proposait qui a été préparé avec Pierre et Florence. L'idée c'était de dire, l'Afope et France Processus s'informent mutuellement de ce qu'ils font et ils s'invitent autant que faire se peut mutuellement

de leurs actions aux événements qu'ils organisent. Ils se donnent la visibilité de leurs actions et à chaque fois ils envisagent de voir si ça peut paraître des actions communes. Par contre, à un moment donné il avait été évoqué la possibilité qu'il y ait des participations croisées à nos CA et on y a renoncé. Il a été prouvé que ça n'apportait pas grand-chose et que ça se compliquait chacun de notre côté.

Pierre ajoute qu'éventuellement l'absence de participation croisée n'exclut pas le fait des invitations éventuellement ponctuelles. Bien entendu la convention sera datée pour répondre à la réponse de Virginie qui faisait remarquer que c'est embêtant de signer des textes sans date. La convention serait annuelle, tacitement reconduite chaque année, et chacune des associations pourrait y mettre fin à tout moment. On privilégie la souplesse. Ce n'est pas un cadre d'origine, c'est une déclaration d'intention commune de travailler ensemble à chaque fois que ça sera possible sans que ça soit écrit dans la convention.

Par ailleurs, Daniel et Pierre seraient prêts à nous parler des résultats de l'enquête « organisation » qu'ils ont proposée. Ces résultats leurs semblent d'ores et déjà présentables. Voilà un exemple de travail en commun Afope/ France Processus comme Co - rédacteur du Manifeste Afope sur l'organisation. Cela ça pourrait faire l'objet d'une interview sous forme d'article dans la revue qui s'appelle France Processus ; ce qui nous donnerait auprès des membres de France Processus un peu de visibilité sur notre travail. Voilà où nous en sommes.

Pour Corinne on attend la validation de la convention après que les membres de leur CA aient répondu à l'ensemble des questions.

Chantier Recrutement

Corinne a avancé avec Claude ; ils ont travaillé sur tous les sujets et maintenant ils vont entrer dans la rédaction des Chartes et des Process. Le seul point sur lequel ils voulaient revenir c'est sur le périmètre. En fait lorsqu'ils ont retravaillé sur le sujet appelé Recrutement ils avaient mis dans le périmètre la composition du CA, par exemple le rôle des vice-présidents.

Ne voyant pas de lien réel avec le sujet du chantier ils se sont dit qu'il fallait l'intégrer à un autre chantier qu'ils voulaient lancer en septembre et se serait appelé « Fonctionnement du CA », l'objectif étant de le lancer rapidement. Afin que l'éventuelle nécessité de modification des statuts soit faite avant l'Assemblée Générale de novembre 2022. Il reste à rédiger :

- les Chartes sur °L'engagement et le rôle du correspondant°, °Le profil d'un administrateur : rôle et compétence° et °L'engagement d'un administrateur°
- les Process : sur les ° Processus de recrutement de nos adhérents et de recrutement d'un administrateur°.

5/ Questions diverses

Dîner de fin de Convention

Pour marquer la fin de la Convention de cette année 2022, il est décidé de dîner en présentiel dans Paris le 23 juin au soir. Un doodle sera adressé, par Corinne, pour choisir entre deux restaurants proposés : Simonetta (<http://simonetta-paris.com/>) et La Maison Becquey (<https://www.facebook.com/login/>).

Une précision, ces deux restaurants sont situés près du lieu de la Convention.

6/ Prochain Conseil d'Administration

Le CA se tiendra le 29 juin 2022.

L'agenda de ce conseil comprendra :

1. L'approbation du compte-rendu du CA du 19 mai 2022
2. La préparation des prochains webinaires dont le présentiel pour septembre
3. Les premiers retours sur la Convention 2022
4. Yoda : le partenariat avec France Processus
5. Questions diverses

7/ Planning des conseils et rencontres pour l'année 2022

Dates proposées pour les CA de 2022 – Objectif : envoyer les invitations début janvier au plus tard et communiquer le calendrier sur le site

- Jeudi 29 juin de 17h30 à 19h00 Webconférence
- Jeudi 22 septembre 17h30 Webconférence
- Jeudi 20 octobre 17h30 Webconférence
- Jeudi 17 novembre 17h30 Webconférence
- Jeudi 15 décembre 17h30 Webconférence

Dates proposées pour les Rencontres 2022 – horaires / webinaires à revoir si le présentiel est possible - Objectif : communiquer le programme à nos adhérents et le mettre sur le site

- Mardi 14 juin 17h30
- Mardi 20 septembre 17h30
- Mardi 18 octobre 17h30
- Mardi 15 novembre 17h30
- Mardi 13 décembre 17h30

L'Assemblée Générale 2022 se déroulera le mardi 8 novembre à 18h.

Le Secrétaire
Michel Canon

La Présidente
Corinne Martorello